



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

AFFAIRES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE DU NORD

**(Service de coordination des affaires économiques de l'Afrique du Nord,
1947-1958)**

Répertoire numérique détaillé

établi par Thibaut HAIR

1^{ère} édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2024

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Organisation du service de coordination des affaires économiques en Afrique du Nord.....	7
Comité algérien des crédits économiques chargé d'examiner les demandes présentées par les sociétés en vue d'obtenir l'aide financière de l'Algérie.....	7
Pelurier du courrier départ.....	7

Référence

B-0046119/1 - B-0046148/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Affaires économiques en Afrique du Nord.

Dates extrêmes

1947-1958

Noms des principaux producteurs

Service de coordination des affaires économiques de l'Afrique du Nord

Importance matérielle

30 boîtes soit 3,30 mètres linéaires.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versements des 29 novembre et 6 décembre 1984 portant la référence PH 058/84.

Historique du producteur

Le Secrétariat général de coordination des affaires économiques de l'Afrique du Nord est créé par le décret n°45-224 du 31 janvier 1945 à Alger. Il prend ensuite le nom de Service de coordination des affaires économiques en Afrique du Nord (SCAEAN) et est transféré au sein du ministère de l'économie nationale.

Son rôle consiste à coordonner les affaires économiques entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, ainsi qu'entre ces territoires et la métropole, sous divers aspects : plans d'équipement, répartition, commerce extérieur, prix, commercialisation, etc. En 1956, il est rattaché à l'Inspection générale de l'économie nationale.

Historique de la conservation

Ces archives en provenance du secrétariat d'État aux finances et affaires économiques ont été regroupées au sein de la direction du Trésor, aucune direction ne reprenant ses attributions.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Thématique.

Accroissement

Fonds clos.

Présentation du contenu

Ces archives portent sur l'organisation et le fonctionnement du Service de coordination des affaires économiques en Afrique du Nord (SCAEAN). On y trouve notamment le pelurier de la correspondance envoyée entre 1947 et 1958.

Sources complémentaires

B-0049356 à B-0049462 : Service de coordination des affaires économiques en Afrique du Nord, relations commerciales de l'Afrique du Nord (1945-1956). Exécution du plan Marshall (1945-1953), programmes d'exportation (1939-1952) ; approvisionnement de l'Afrique du Nord (1947-1953) ; accords commerciaux bilatéraux avec les pays étrangers (1945-1957).

Indexation

Relations internationale

Aide publique aux entreprises

Action économique

B-0046119/1 – B-0046119/4

Organisation du service de coordination des affaires économiques en Afrique du Nord.

1948-1957

B-0046119/1

Attribution et fonctionnement : note pour le ministre, correspondance entre le secrétaire d'État et le ministre résidant en Algérie, organigrammes du service, notes manuscrites.

1955-1957

B-0046119/2

Statut politique, douanier, minier et fiscal du Maroc.

1956

B-0046119/3

Représentation du service à l'étranger : notes concernant les rémunérations des agents dans différents pays, dossiers individuels des représentants en Allemagne, à Bruxelles et à Vienne.

1948-1955

B-0046119/4

Demande de réintégration de fonctionnaires du Maroc et de Tunisie : dossiers individuels d'agents.

1956-1958

B-0046120/1

Comité algérien des crédits économiques chargé d'examiner les demandes présentées par les sociétés en vue d'obtenir l'aide financière de l'Algérie (application de la loi du 23 mars 1941) : comptes rendus des séances, exposés des sociétés.

1947-1958

B-0046121/1 – B-0046148/1

Pelurier du courrier départ.

1947-1958

B-0046121/1

2 janvier – 30 avril 1947

B-0046122/1

2 mai – 30 août 1947

B-0046123/1

1^{er} septembre – 31 décembre 1947

B-0046124/1

2 janvier – 30 avril 1948

B-0046125/1

3 mai – 31 décembre 1948

B-0046126/1

3 janvier – 30 juillet 1949

B-0046127/1

2 août – 31 décembre 1949

B-0046128/1

2 janvier – 29 avril 1950

B-0046129/1

2 mai – 31 août 1950

B-0046130/1

1^{er} septembre – 30 décembre 1950

B-0046131/1

4 janvier – 31 mars 1951

B-0046132/1

3 avril – 30 juin 1951

B-0046133/1

6 juillet – 28 septembre 1951

B-0046134/1

1^{er} octobre – 29 décembre 1951

B-0046135/1

2 janvier – 31 mars 1952

B-0046136/1

1^{er} avril – 28 juin 1952

B-0046137/1

1^{er} juillet – 29 septembre 1952

B-0046138/1

1^{er} octobre – 31 décembre 1952

B-0046139/1

2 janvier – 30 avril 1953

B-0046140/1

2 mai – 31 juillet 1953

B-0046141/1

27 août – 31 décembre 1953

B-0046142/1

4 janvier – 26 avril 1954

B-0046143/1

4 mai – 30 septembre 1954

B-0046144/1

1^{er} octobre – 31 décembre 1954

B-0046145/1

3 janvier – 30 avril 1955

B-0046146/1

2 mai – 31 août 1955

B-0046147/1

1^{er} septembre – 30 décembre 1955

B-0046148/1

3 janvier 1956 – 23 avril 1958